

CONDITIONS TARIFAIRES

DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

AUX PARTICULIERS

20
13



ENGAGEMENTS CLIENTS

TRANSPARENCE, OBJECTIVITÉ, PROXIMITÉ

Extrait de nos conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2013

Vous pouvez consulter l'intégralité de nos conditions tarifaires dans les agences du Crédit Agricole du Morbihan.



MORBIHAN
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Vous trouverez dans ce guide un large extrait des conditions tarifaires de nos principaux services applicables au 1^{er} janvier 2013. Ce guide est également consultable sur notre site internet www.ca-morbihan.fr.

Le guide tarifaire complet est à votre disposition dans chacun de nos 100 points d'accueil en Morbihan.

Au-delà de l'obligation faite aux banques d'informer leurs clients sur les tarifs qu'elles pratiquent, le Crédit Agricole du Morbihan a inscrit prioritairement dans son projet d'entreprise sa volonté de transparence, de clarté dans ses offres de services, et de satisfaction de ses clients.

Soyez assurés que les 1078 salariés ont la volonté de contribuer pleinement à cette ambition et de vous conseiller au mieux de vos intérêts.

Banque coopérative, premier établissement financier du département, le Crédit Agricole du Morbihan affiche les valeurs mutualistes d'implication et de solidarité fortes au service du développement local du territoire, d'accompagnement des projets de ses habitants, de proximité.

Ses 496 Administrateurs issus de la société civile sont dépositaires de ces valeurs depuis plus d'un siècle.

Des conditions préférentielles, des tarifs réduits sont réservés à nos sociétaires. Pour les découvrir, allez sur breizh-banque.com, et si vous n'êtes pas encore sociétaire, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Les équipes du Crédit Agricole du Morbihan et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Hubert BRICHART

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Brichart'.

Directeur Général du Crédit Agricole du Morbihan

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs	4
Ouverture, fonctionnement et suivi du compte	4
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
■ Change	
Banque à distance	5
■ Internet et téléphone mobile	
■ Services SMS Fil mobile	
■ Téléphone avec service vocal	
Moyens et opérations de paiement	6
■ Cartes	
■ Virements	
■ Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement	
■ Chèques	
■ Dates de valeur (en jours calendaires)	
Offres groupées de services	8
■ Comptes Services aux particuliers (antérieurs à mai 2008)	
■ Comptes Services aux particuliers (depuis mai 2008)	
■ Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA)	
Irrégularités et incidents	9
■ Commission d'intervention	
■ Opérations particulières	
■ Incidents de paiement	
Découverts et crédits	10
■ Découverts	
■ Crédits à la consommation	
■ Crédits immobiliers	
■ Autres opérations liées aux crédits	
Épargne et placements financiers	12
■ Épargne bancaire	
■ Placements financiers	
■ Ordres de bourse : achat/vente en France	
■ Ordres de bourse : achat/vente à l'étranger	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA)	
Offres jeunes (moins de 26 ans)	13
■ Banque à distance	
■ Tenue de compte	
■ Moyens de paiement	
■ Offres groupées de services	
■ Incidents et irrégularités	
■ Découverts et crédits	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA)	
■ Autres services	
Opérations à l'étranger	15
■ Virements	
■ Encaissements de chèques	
■ Paiements par carte	
■ Retraits par carte	
Assurances et prévoyance	16
■ Protection des personnes	
■ Protection des biens	
■ Protection contre les risques de la vie quotidienne	
Services de succession	16
Uni-Éditions	16
Résolution d'un litige	17
Index	18
Vos contacts	19

Extrait standard des tarifs

Tarifs en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (Comptes Services du Crédit Agricole) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle des particuliers.

En vigueur au 1 ^{er} janvier 2013	Prélèvement	Coût annuel
■ Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet ⁽¹⁾ : consultations, virements, infos bourse	Gratuit	
■ Alertes SMS sur la situation du compte	0,30/envoi	
■ Carte de paiement internationale MasterCard à débit immédiat	par an	38,25
■ Carte de paiement internationale MasterCard à débit différé	par an	48,45
■ Carte de paiement à autorisation systématique	par an	30,00
■ Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque de la zone EURO - Cartes internationales MasterCard ou Visa à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel - Cartes internationales Gold MasterCard, Platinum MasterCard, Visa Premier et Mozaïc M6 de paiement	1,00 Gratuit	
■ Virement occasionnel - par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) - au guichet vers une autre banque (Union Européenne)	Gratuit 3,70	
■ Frais de mise en place de prélèvement européen - pour organismes financiers ou d'assurances - pour autres organismes	8,60 Gratuit	
■ Paiement de chaque prélèvement	Gratuit	
■ Commission d'intervention - par opération - plafond journalier : maximum 3 par jour	8,50 25,50	
■ Assurance des moyens de paiement : Sécuricompte	par an	30,55

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

Ouverture, transformation, clôture	€
■ Ouverture de compte ⁽²⁾	Gratuit
■ Clôture ou transfert de compte	Gratuit
■ Transformation en compte-joint	Gratuit
■ Désolidarisation du compte-joint	44,50
■ Service d'aide à la mobilité : ISILIS	Gratuit

(2) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

Relevés de compte	€
■ Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
■ Relevé mensuel « papier »	Gratuit
■ Autres périodicités	1,17/relevé
■ Relevé annuel des frais	Gratuit
■ Relevé global des avoirs	3,70/édition
■ Relevé ISF	par an 75,00

	Prélèvement	Coût annuel
Tenue de compte €		
■ Frais de tenue de compte actif	2,50/mois	30,00
■ Frais de tenue de compte inactif (compte sans mouvement depuis 12 mois)		54,10
■ Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	Gratuit	
Services en agence €		
■ Retraits et dépôts d'espèces à l'agence sans émission de chèque	Gratuit	
■ Frais de mise à disposition de fonds	21,05	
■ Frais de recherche de document de moins d'un an	13,50	
■ Frais de recherche de document de plus d'un an	sur devis	
■ Attestation d'avoirs pour organismes sociaux	3,70	
■ Frais de location de coffre-fort		
- Location petit coffre	par an	83,40
- Location coffre moyen	par an	166,10
- Location grand coffre	par an	276,85
Change €		
■ Achat chèques de voyage en euros	Gratuit	
■ Vente chèques de voyage en euros, sur le montant	2,00%	
■ Achat et vente chèques de voyage en devises, sur le montant	2,00%	
■ Achat et vente billets de banque en devises	6,35	
■ Envoi postal à domicile en recommandé	Coût d'un envoi postal	
■ Application d'une commission de change sur toutes les opérations en devises		
- Commission	0,05%	
- Minimum	7,60	

Banque à distance

Internet et téléphone mobile ⁽¹⁾ €		
■ Accès au service de consultations des comptes : - Crédit Agricole En Ligne • Libre • Essentiel • Essentiel Titres - Internet Mobile	Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit	
■ Accès aux opérations de Bourse par Internet - abonnement au service InvestStore Initial - abonnement au service InvestStore Intégral • si moins de 2 ordres par mois • à partir de 2 ordres par mois	Gratuit 7,00/mois Gratuit	84,00
Services SMS Fil Mobile ⁽¹⁾ €		
■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS - Mini-relevés hebdomadaires - Alerte SMS Fil Mobile	2,40/mois 0,30/envoi	28,80
Téléphone avec service vocal ⁽¹⁾ €		
■ Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56	Gratuit	

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Moyens et opérations de paiement

	Prélèvement	Coût annuel
Cartes	€	
Cotisations annuelles La 2 ^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (à l'exception de L'Autre carte, Carte Moneo Bleue).		
Cartes de paiement et de retrait		
■ Carte Prélude ⁽³⁾	par an	15,80
<i>(3) Réservee aux clients ne disposant pas d'un chéquier.</i>		
■ L'Autre Carte	par an	15,80
■ Carte internationale MasterCard à autorisation systématique	par an	30,00
■ Carte Maestro (arrêt commercialisation)	par an	30,00
■ Carte internationale MasterCard ⁽⁴⁾		
- Carte à débit immédiat	par an	38,25
- Carte à débit différé	par an	48,45
■ Carte internationale GOLD MasterCard ⁽⁴⁾		
- Carte à débit immédiat	par an	125,00
- Carte à débit différé	par an	131,00
<i>(4) Possibilité d'obtenir une carte «Sociétaire» ou Cartwin (5) de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.</i>		
<i>(5) La carte «Cartwin» est associée à un compte de dépôt à vue et à un crédit renouvelable. L'obtention de cette carte est possible sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit.</i>		
■ Carte internationale Platinum MasterCard	par an	278,00
■ Carte internationale Visa		
- Carte à débit immédiat	par an	38,25
- Carte à débit différé	par an	48,45
■ Carte internationale Visa Premier	par an	131,00



Le + du Crédit Agricole

- Avec la carte Sociétaire, vous bénéficiez de nombreux avantages avec les partenaires du Crédit Agricole. À chaque transaction réalisée avec votre carte, la Caisse Régionale du Morbihan verse 0,02 € à un fonds mutualiste.
- Avec la carte Gold MasterCard, Platinum MasterCard ou Visa Premier, vous avez un bonus fidélité : 0,10 € de réduction sur votre cotisation annuelle par utilisation.

Paiements par carte

■ Paiement en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009 ⁽⁶⁾	Gratuit	
■ Autres paiements hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	2,30%	
- frais proportionnels au montant du paiement	+0,20 €	
- Cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaic M6 de paiement	Gratuit	

Retraits par carte

■ Retrait en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009 ⁽⁶⁾	Gratuit	
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	

	Prélèvement	Coût annuel
		€

Retraits par carte (suite)

■ Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque de la zone EURO - Carte Prélude et L'Autre Carte - Cartes internationales MasterCard ou Visa à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel - Cartes internationales Gold MasterCard, Platinum MasterCard, Visa Premier et Mozaïc M6 de paiement	0,85	
	1,00	
	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO - Cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	2,40% + 3,50 €	
	Gratuit	

(6) Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise dans l'Espace Économique Européen.

Autres opérations par carte

■ Envoi de la carte en pli simple	Gratuit	
■ Commande de carte en urgence	16,65	
■ Réédition du code confidentiel	9,40	
■ Refabrication de carte perdue ou abîmée	10,50	
■ Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	16,60	
■ Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit	
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit	
■ Déclaration ou mainlevée à la Banque de France suite à une utilisation abusive de la carte	20,00	

Virements

€

Virements soumis au règlement européen 924/2009 ⁽⁷⁾

■ Réception d'un virement	Gratuit	
■ Virement occasionnel - par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) - au guichet vers une autre banque (Union Européenne)	Gratuit	
	3,70	
■ Virement permanent - frais de mise en place • par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) • au guichet vers une autre banque - exécution du virement • par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) • au guichet vers une autre banque	Gratuit	
	8,60	
	Gratuit	
	Gratuit	
■ Virement vers un compte détenu au Crédit Agricole - frais de mise en place - frais sur virement permanent	Gratuit	
	Gratuit	

(7) Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au virement SEPA (Single Euro Payment Area) dans l'Espace Économique Européen.

Autres opérations sur virements

■ Modification d'un virement permanent	Gratuit	
■ Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision	8,50	

	Prélèvement	Coût annuel
--	-------------	-------------

€

Autres opérations sur virements (suite)

■ Tentative de récupération des fonds		
- en cas de données communiquées erronées	8,10	
- en cas de demande de retour de fonds	8,10	

Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement

€

Soumis au règlement européen 924/2009⁽⁸⁾

■ Frais de mise en place de prélèvement européen	8,60	
- pour organismes financiers et d'assurances	Gratuit	
- pour autres organismes		
■ Paiement de chaque prélèvement	Gratuit	
■ Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit	
■ Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	Gratuit	

(8) Mise en place et exécution des Titres Interbancaire de Paiement (TIP) ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement 924/2009 CE.

Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au virement SEPA (Single Euro Payment Area) dans l'Espace Économique Européen.

Chèques

€

■ Remise de chèque sur le compte	Gratuit	
■ Chèque remis à l'encaissement	Gratuit	
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,65	
■ Commande de chéquier en express	15,55	
■ Frais d'opposition par l'émetteur par chèque	14,00	
■ Frais d'opposition par l'émetteur sur chéquier	26,50	
■ Frais d'émission ou d'annulation d'un chèque de banque	13,75	

Dates de valeur⁽⁹⁾ (en jours calendaires)

€

■ Remise de chèque	J+1	
■ Débit de chèque	J	
■ Virement émis ou reçu	J	
■ Versement ou retrait d'espèces	J	
■ Retrait par carte	J	
■ Paiement par carte à débit immédiat	J	
■ Paiement par carte à débit différé (factures stockées du 21 du mois précédent au 20 du mois en cours)	Dernier jour calendaire du mois	
■ Paiement de prélèvement	J	

J= jour de l'opération

(9) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Offres groupées de services

Offres groupées de services qui peuvent être achetés séparément.

Comptes Services aux particuliers (antérieurs à mai 2008)

€

■ Compte Service Crédit Agricole (arrêt commercialisation)	7,90/mois	94,80
■ Compte Service Crédit Agricole avec découvert personnalisé (arrêt commercialisation)	9,80/mois	117,60
■ Compte Service Équilibre (arrêt commercialisation)	6,72/mois	80,64
■ Compte Service Trésorerie ou Épargne (arrêt commercialisation)	5,40/mois	64,80

	Prélèvement	Coût annuel
Comptes Services aux particuliers (depuis mai 2008) €		
■ Compte Service Option 1	4,38/mois	52,56
■ Compte Service Option 2	6,10/mois	73,20
■ Compte Service Option 3	8,36/mois	100,32
■ Compte Service Prélude (arrêt commercialisation 1 ^{er} juillet 2011)	3,20/mois	38,40
■ Compte Service pour les expatriés		
- option 1 hors zone EURO	16,38/mois	196,56
- option 2 hors zone EURO	18,10/mois	217,20
- option 3 hors zone EURO	20,36/mois	244,32

Composantes des offres	Option 1	Option 2	Option 3
■ Découvert autorisé	Jusqu'à 150 €	Jusqu'à 1 500 €	Jusqu'à 5 000 €
■ Crédit Agricole en Ligne (comptes par Internet)	✓	✓	✓
■ Assurance des moyens de paiement	✓	✓	✓
■ Épargne automatique		✓	✓
■ Franchise d'agios		20 € jeunes -26 ans	30 €
■ Relevé global des avoirs			✓
■ Émission de chèque de banque		✓ jeunes -26 ans	✓
■ Dossier familial : 3 mois offerts	✓	✓	✓
■ Réduction sur le prix de la carte bancaire		-10%*	-20%*
■ Réduction sur la Garantie d'Achat En ligne		-10%	-20%
■ Alertes SMS	Gratuit	Gratuit	Gratuit
■ Mobile : Mini-relevé hebdomadaire	-50%	-50%	-50%
Tarifs/mois	4,38 €/mois	6,10 €/mois	8,36 €/mois

* À l'exception de L'Autre Carte et la carte Prélude.

Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA) : PRÉLUDE +

Offre destinée aux clients n'ayant pas la faculté de disposer d'un chéquier.

Composantes de l'offre :	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation Crédit Agricole En Ligne (Internet) - Carte à autorisation systématique « L'Autre Carte » - Alerte solde disponible (1/semaine) - Plafonnement des frais de dysfonctionnement à 30€ par mois - Deux chèques de banque par mois - Virements, TIP, Prélèvements illimités 	3,50/mois	42,00/an
---------------------------------	---	------------------	-----------------

Irrégularités et incidents

	Prélèvement	Coût annuel
Commission d'intervention €		

La commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- par opération	8,50	
- plafond journalier : maximum 3 par jour	25,50	

Opérations particulières

 €

■ Frais de retour « N'habite Pas à l'Adresse Indiquée » : NPAI	10,00	
■ Frais pour changement d'adresse	Gratuit	
■ Frais de recherches pour liquidation de communauté	122,40	
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé		
- envoi simple	15,60	
- envoi recommandé	19,00	
■ Frais de lettre de résiliation de Compte Service	23,65	

	Prélèvement	Coût annuel
Opérations particulières (suite) €		
■ Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire	86,30	
■ Opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû	86,30 maximum	
■ Procédure civile d'exécution vaine	12,50	
Incidents de paiement €		
■ Frais de lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision	15,60	
■ Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁰⁾ - montant inférieur ou égal à 50 € - montant supérieur à 50 €	30,00 50,00 maximum	

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

(10) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.

■ Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	29,05	
■ Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	29,05	
■ Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	29,05	
■ Frais pour avis de prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) rejeté pour défaut de provision - si paiement inférieur ou égal à 20 € - si paiement supérieur à 20 €	Montant paiement 20,00 maximum	
■ Plafond mensuel des frais de dysfonctionnement ⁽¹¹⁾ pour les titulaires de Compte Prélude +	30,00/mois	

(11) Les frais de dysfonctionnement concernent la commission d'intervention et les frais de rejets de chèque et de prélèvement.

Pour faire opposition, contactez le 09 74 75 56 56 (appel non surtaxé).

Découverts et crédits

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Découverts ⁽¹²⁾	€	
Découvert ponctuel non convenu (dépassement) :		
<i>Le taux débiteur annuel est calculé à partir d'un index de référence.</i>		
<i>L'index de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant total de votre découvert.</i>		
<i>Le taux débiteur annuel appliqué au découvert ponctuel non convenu est un taux variable proportionnel au taux débiteur jour déduit actuariellement de l'index de référence sur une base annuelle de 365 ou 366 jours.</i>		
Autorisation de découvert incluse dans les Comptes Services Option 1, 2 ou 3 :		
<i>Le taux débiteur annuel est calculé à partir d'un index de référence minoré de 3 points.</i>		
<i>L'index de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant total de votre découvert.</i>		
<i>Le taux débiteur annuel appliqué à l'autorisation de découvert est un taux variable proportionnel au taux débiteur jour déduit actuariellement de l'index de référence minoré de 3 points sur une base annuelle de 365 ou 366 jours.</i>		
■ Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 3	30,00	

Autorisation de découvert incluse dans les Comptes Services :

Crédit Agricole, Crédit Agricole avec découvert personnalisé, Équilibre, Trésorerie ou Épargne

nous consulter

Particularités de certains découverts hors Comptes Services

Lorsque le montant moyen du découvert entre deux arrêts mensuels est inférieur à 100 euros, il sera perçu un minimum forfaitaire qui n'entrera pas dans le calcul du Taux Annuel Effectif Global (TAEG).

Ce minimum forfaitaire sera calculé comme suit :

- entre 0 et 4 jours débiteurs (par mois)	Gratuit	
- à partir de 5 jours débiteurs (par mois)	3,00	

	Prélèvement	Coût annuel
Crédits à la consommation ⁽¹²⁾ €		
Crédit renouvelable : Compte Supplétis	nous consulter	
<i>Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse Régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.</i>		
Prêt amortissable Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) est indiqué sur l'offre de contrat de prêt.		
■ Gamme des « prêts à consommer »	nous consulter	
■ Prêt regroupé (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	nous consulter	
■ Frais de dossier		
- % du montant emprunté	1,20%	
- minimum	65,00	
- maximum	250,00	
Crédits Immobiliers ⁽¹²⁾ €		
Conditions de taux		
■ Prêt à Taux Zéro	nous consulter	
■ Éco-Prêt Taux Zéro	nous consulter	
■ Prêt à l'Accession Sociale	nous consulter	
■ Prêt Conventionné	nous consulter	
■ Prêt Épargne Logement	nous consulter	
■ Prêt Tout Habitat (Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	nous consulter	
■ Crédit relais	nous consulter	
Frais de dossier		
■ % du montant emprunté	1,20%	
■ Minimum	300,00	
■ Maximum	850,00	
• sauf pour les primo-accédants	350,00	
• sauf pour les Prêt à l'Accession Sociale	500,00	
■ Prêt Épargne Logement	Gratuit	
■ Nouveau Prêt à Taux Zéro	Gratuit	
■ Éco-Prêt Taux Zéro	Gratuit	
Assurance Décès-Invalidité		
■ Tarif normal en % du capital emprunté par an	nous consulter	
Assurance perte d'emploi		
■ Tarif normal en % du capital emprunté par an	nous consulter	
<i>Le contrat d'assurance en couverture de prêt est assuré par CNP ASSURANCES, 4 place Raoul Dautry, 75015 Paris et par PREDICA, 50-56 rue de la Procession 75015 Paris.</i>		
<i>Le contrat Perte d'emploi est assuré par CNP IAM, 4 place Raoul Dautry, 75015 Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances. Les évènements garantis et les conditions figurent aux contrats.</i>		
<i>(12) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.</i>		
Autres opérations liées aux crédits €		
■ Modification sur prêt en cours		
- sans avenant au contrat	28,05	
- avec avenant au contrat	140,00	
■ Attestation diverse liée au prêt	10,55	
■ Lettre d'information annuelle des cautions	1,20	
■ Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe hors convention AERAS		
- par assuré	160,00	

	Prélèvement	Coût annuel
Autres opérations liées aux crédits (suite) €		
■ Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit	
■ Réédition du tableau d'amortissement	10,55	
■ Réaménagement du prêt	Frais de dossier crédit	
■ Demande de décompte de remboursement de prêt	21,20	
■ Appel d'échéance non mensuelle	2,60	
■ Frais fixes sur échéances mensuelles en retard	Gratuit	
■ Enregistrement de nantissement de produits Crédit Agricole	Gratuit	
■ Enregistrement de nantissement autres	137,20	
■ Mainlevée totale de garanties		
- hypothèque, nantissement, gage sur véhicule	77,45	
- sous seing privé	166,30	

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire €		
■ Transfert de compte vers une autre banque		
- Livrets et assimilés	Gratuit	
- Compte Épargne Logement et Plan Épargne Logement	105,00	
- Plan Épargne Populaire	125,00	
■ Épargne automatique - écopage ⁽¹³⁾ : Tandem	par an	22,60

(13) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.

Placements financiers €		
Opérations diverses sur titres		
■ Ouverture d'un compte titre ou d'un Plan Épargne en Action	Gratuit	
■ Transfert de compte titre ordinaire et Plan Épargne en Actions		
- par compte	125,00	
- par ligne sur titres nominatifs et titres cotés à l'étranger	39,50	
■ Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	16,90	

Ordres de bourse : achat et vente en France⁽¹⁴⁾ €		
PAR INTERNET : InvestStore Initial		
■ Actions et Obligations françaises		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54%	
- avec un minimum de	7,00	
PAR INTERNET : InvestStore Intégral		
■ Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux		
- ordre < 1 500 €	7,00	
- ordre ≥ 1 500 € et < 7 500 €	13,00	
- ordre ≥ 7 500 €		
• frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,12%	
• frais fixes	13,00	

	Prélèvement	Coût annuel
--	-------------	-------------

Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽¹⁴⁾ €

PAR TELEPHONE au numéro : 02 54 81 57 84 (prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

■ Actions et Obligations françaises		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10%	
- frais fixes	4,70	
- avec un minimum de	14,45	
- frais fixes supplémentaires pour abonnés InvestStore Intégral	12,40/ligne	

Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽¹⁴⁾ €

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

■ Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54%	
- avec un minimum de	51,00	

(14) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) €

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2012.

■ Frais fixes par compte	par an	29,00
■ Frais fixes sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et Obligations		
- % sur encours global	0,12%	
- par ligne	2,00	
■ Frais fixes par ligne sur les Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés et Parts Sociales	Gratuit	
■ Frais fixes sur les valeurs hors Crédit Agricole S.A.		
- % sur encours global	0,25%	
- par ligne	4,00	
■ Plafond total droits de garde et commissions sur valeurs	305,00	
■ Frais fixes par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	Gratuit	

Offres jeunes (moins de 26 ans)

Banque à distance €

Internet et téléphone mobile ⁽¹⁾

■ Mobile : Mini-relevés hebdomadaires (50% du tarif normal)	1,20/mois	14,40
---	------------------	--------------

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Tenue de compte

■ Frais de tenue de compte actif	Gratuit	
----------------------------------	----------------	--


Moyens de paiement €

Carte de retrait

■ Carte de retrait Mozaïc M6 (12-17 ans)	par an	1,00
■ Ma 1 ^{ère} carte 12-15 ans (arrêt commercialisation)	par an	1,00
■ Ma 1 ^{ère} carte 16-17 ans (arrêt commercialisation)	par an	12,00

Carte de paiement

■ Carte Mozaïc M6 avec contrôle de solde 12-25 ans	par an	12,00
■ Carte Mozaïc M6 de paiement 18-25 ans	par an	18,00
■ Carte Mozaïc M6 de paiement immédiat (arrêt commercialisation)	par an	22,00
■ Carte Mozaïc Maestro (arrêt commercialisation)	par an	22,00

	Prélèvement	Coût annuel
Moyens de paiement (suite)	€	
■ Garantie des Achats En Ligne (GAEL), par carte (50% du tarif normal)	par an	7,50
 Le + du Crédit Agricole		
■ Avec la carte Mozaïc M6 de paiement 18-25 ans, profitez de la gratuité des opérations à l'étranger dans et hors zone EURO.		
Retraits par carte		
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait au distributeur automatique d'une autre banque de la zone EURO - Cartes internationales MasterCard ou Visa à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel (50% du tarif normal) - Cartes internationales Gold MasterCard, Platinum MasterCard, Visa Premier et Mozaïc M6 de paiement	0,50 Gratuit	
Offres groupées de services		
€		
■ Compte Service Mozaïc (arrêt commercialisation)	5,30/mois	63,60
■ Compte Service Option 1	1,00/mois	12,00
■ Compte Service Option 2 (50% du tarif normal)	3,05/mois	36,60
■ Compte Service Option 3 (50% du tarif normal)	4,18/mois	50,16
■ Compte Service pour les expatriés (50% du tarif normal) - option 1 hors zone EURO - option 2 hors zone EURO - option 3 hors zone EURO	8,19/mois 9,05/mois 10,18/mois	98,28 108,60 122,16
Incidents et irrégularités		
€		
■ Commission d'intervention (50% du tarif normal)	4,25	
Découverts et crédits		
€		
■ Découverts : - Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 2 - Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 3	20,00 30,00	
■ Frais de dossier sur prêt - Prêt Mozaïc Permis - Prêt Mozaïc Projet - Prêts étudiants - Bonus Jeunes actifs : prêt 1 000 € pour 1 €	Gratuit Gratuit Gratuit 1,00	
Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)		
€		
■ Frais fixes par compte	50% <i>du tarif normal</i>	14,50
■ Frais sur encours et par ligne sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et obligations	50% <i>du tarif normal</i>	
■ Frais sur encours et par ligne sur les valeurs hors Crédit Agricole S.A	50% <i>du tarif normal</i>	
■ Plafond total droits de garde	50% <i>du tarif normal</i>	152,50
Autres services		
€		
■ Caution locative : Good Loc' - mise en place - commission annuelle	41,10	
• pour les étudiants	1,50%	
• pour les non-étudiants de moins de 26 ans	2,00%	

Opérations à l'étranger

	Prélèvement	Coût annuel
€		
■ Avis d'opération détaillé	3,75	
Virements		
Virement vers l'étranger - transfert		
■ En Euros vers l'Europe avec BIC et IBAN avec frais partagés (SHARE)	3,75	
■ En devises toutes destinations et Euros hors Europe		
- opération jusqu' à 250 €	9,20	
- opération de plus de 250 €	21,50	
Virement en provenance de l'étranger - rapatriement		
■ En Euros venant d'Europe avec BIC, IBAN et Swift renseignés avec frais partagés (SHARE)	Gratuit	
■ En devises toutes origines et Euros hors Europe		
- opération jusqu' à moins de 250 €	9,20	
- opération de plus de 250 €	15,10	
€		
Encaissements de chèques		
Présentation de chèque physique au paiement par une banque étrangère		
■ Remise de chèque pour « crédit immédiat sauf bonne fin »		
- frais proportionnels	0,10%	
- avec un minimum de	21,55	
€		
Paiements par carte		
■ Paiements en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009 ⁽⁶⁾	Gratuit	
■ Autres paiements hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	2,30%	
- frais proportionnels au montant du paiement	+0,20 €	
- Cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	Gratuit	
€		
Retraits par carte		
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait au distributeur automatique d'une autre banque de la zone EURO ⁽⁶⁾		
- Carte Prélude et l'Autre Carte	0,85	
- Carte internationale MasterCard ou Visa à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel	1,00	
- Cartes internationales Gold MasterCard, Visa Premier, Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO	2,40%	
- Cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	+3,50 €	
	Gratuit	

(6) Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise dans l'Espace Économique Européen.

Assurances et prévoyance

	Prélèvement	Coût annuel
Protection des personnes €		
■ L'assurance complémentaire santé et la garantie des accidents de la vie	nous consulter	
■ L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge	nous consulter	
■ L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge	nous consulter	
■ L'assurance obsèques : contrat de financement et assistance	nous consulter	
Protection des biens €		
■ L'assurance automobile et deux roues	nous consulter	
■ L'assurance multirisque habitation et garantie locative	nous consulter	
Protection contre les risques de la vie quotidienne €		
■ La Protection Juridique	nous consulter	
■ La Garantie des Achats En Ligne (GAEL)	par an	15,00
■ Assurance des moyens de paiement : Sécuricompte	par an	30,55
■ Assurance sécuricompte protection accident (arrêt commercialisation)		
- pour une personne	par an	51,80
- pour un couple	par an	65,60

Services de succession

	€	
■ Successions actifs < 300 €	Gratuit	
■ Successions actifs de 301 à 3 000 €	72,00	
■ Successions actifs 3 001 à 15 000 €	180,00	
■ Successions actifs 15 001 à 30 000 €	280,00	
■ Successions actifs 30 001 à 50 000 €	330,00	
■ Successions actifs > 50 000 €	480,00	
■ Successions : dossier > 1 an, frais annuels		80,00
■ Frais de transfert succession ou déshérence	150,00	

Uni-Éditions

	€	
■ Dossier Familial (12 n° et 4 hors-séries)	par an	39,60
■ Régal (6 n° et 1 hors-série)	par an	23,90
■ Maison créative (6 n°)	par an	19,90
■ Santé magazine (12 n°)	par an	29,00
■ Détours en France (8 n° et 2 hors-séries)	par an	45,00
■ Détente et Jardin (6 n°)	par an	15,60

Résolution d'un litige

Directeur d'agence

Il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Écoute Client

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service en écrivant à l'adresse qui suit : Crédit Agricole du Morbihan, Service Écoute Client, Avenue de Keranguen 56956 Vannes Cedex 9.

Médiateur

En cas de différend non résolu entrant dans le champ d'application défini à l'article L315-1 du Code monétaire et financier, vous avez la possibilité de saisir le médiateur à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur - Crédit Agricole du Morbihan, Avenue de Keranguen 56956 Vannes Cedex 9.

Index

1	Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.
2	Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.
3	Réservée aux clients ne disposant pas d'un chéquier.
4	Possibilité d'obtenir une carte «Sociétaire» ou «Cartwin ⁽⁵⁾ » de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.
5	La carte «Cartwin» est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
6	Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise dans l'Espace Économique Européen.
7	Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque. Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au virement SEPA (Single Euro Payment Area) dans l'Espace Économique Européen.
8	Mise en place et exécution des Titres Interbancaire de Paiement (TIP) ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement 924/2009 CE. Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au virement SEPA (Single Euro Payment Area) dans l'Espace Économique Européen.
9	La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
10	Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.
11	Les frais de dysfonctionnement concernent la commission d'intervention et les frais de rejets de chèque et de prélèvement.
12	Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.
13	Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.
14	Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Vos contacts

Une information ? Un conseil ? Choisissez votre mode d'accès

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre compte et votre budget en toute sérénité 24H/24H grâce à :

Téléphone

09 74 75 56 56



Appel non surtaxé

Service ouvert 6J/7 de 8H30 à 19H00
(16H le samedi).

Internet Mobile

<http://m.ca-morbihan.fr>



Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès

Internet

www.ca-morbihan.fr



Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès

Applications mobiles : des services et des innovations

Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®* et Android™*, pour gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence...



HEUREUX PROPRIÉTAIRE

Préparer l'achat de sa résidence principale.
Estimer le montant du Prêt à Taux Zéro+ sur son projet.



MON BUDGET

Maîtriser et optimiser son budget.
Planifier ses projets à l'avance en toute sérénité.



KWIXO

Envoyer ou recevoir de l'argent.
Suivre ses transactions.



SQUARE HABITAT

Réaliser son projet d'achat immobilier.
Trouver une location.



PACIFICA

Déclarer son sinistre avec son mobile.
Prendre des photos des dégâts.

*L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store et l'Android Market.

Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc.



MORBIHAN
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le guide de la mobilité sur :
www.ca-morbihan.fr

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés. Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Crédit Agricole du Morbihan - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur – 75710 Paris Cedex 15 et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 249 194 475 € entièrement libéré – 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 915 874 005 € entièrement libéré – 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS – 334 028 123 RCS PARIS.

CAMCA : Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, 65 rue de la Boétie, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 428 681 985.

CNP : Société CNP ASSURANCES, SA avec Conseil d'administration, au capital de 594 151 292 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062.

Uni-Éditions, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22-24 rue Letellier 75015 PARIS - 343 213 658 RCS PARIS.

03/09/2012 - Création Réf.PCCB167 TARIFAIRE PART 56 V12

Imprimé sur papier certifié PEFC « promouvoir la gestion durable des forêts »

